

Recensement de la population 2006 : la population haut-normande croît en dehors des villes

Dans un contexte national de croissance soutenue de la population, la population de la Haute-Normandie à l'image des régions d'un grand quart nord-est progresse à un rythme modéré. Recul du solde naturel et nombre de départs supérieur à celui des arrivées se conjuguent : la population régionale croît donc sensiblement moins qu'en moyenne nationale (0,2 % contre 0,7 %). La population du département de l'Eure progresse de façon soutenue. A l'opposé, le département de la Seine-Maritime ne gagne que peu d'habitants. Le littoral, en particulier les villes portuaires, est peu attractif. Globalement dans la région, les villes de plus de 5 000 habitants perdent des résidents, tandis que les plus petites communes (moins de 1 000 habitants) connaissent une croissance démographique supérieure à 1 % par an.

UNE CROISSANCE MODÉRÉE DE LA POPULATION

Au 1er janvier 2006, la Haute-Normandie compte 1 811 055 habitants répartis entre la Seine-Maritime, 1 243 834 habitants et l'Eure, 567 221. La

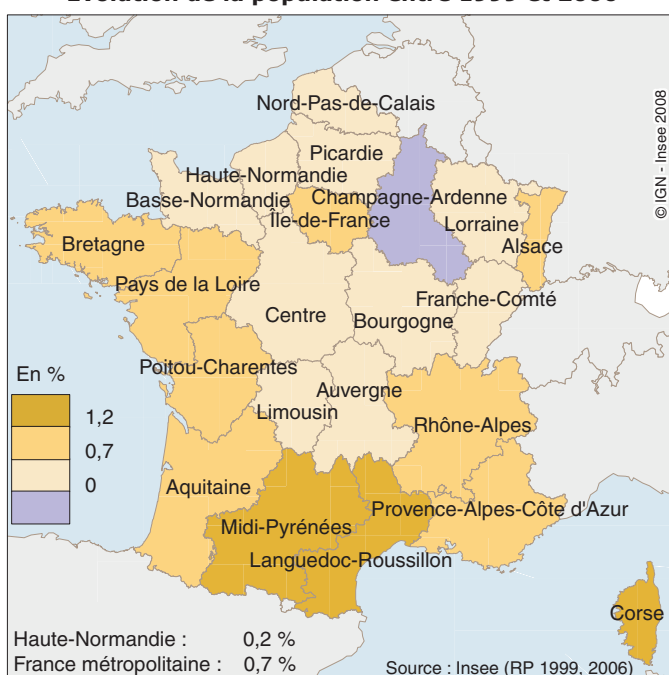
Les chiffres-clés de la population en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Population 2006	567 221	1 243 834	1 811 055	61 399 541
Population 1999	541 263	1 239 176	1 780 439	58 520 688
Evolution annuelle 1999-2006	0,7	0,1	0,2	0,7
dont solde naturel	0,4	0,4	0,4	0,4
dont solde migratoire apparent	0,2	- 0,4	- 0,2	0,3
Densité de population	94	198	147	113

Source : Insee - Recensements de population, Etat civil Unités : nombre, %, nombre d'habitants/km²

Note : les pourcentages des évolutions annuelles sont des arrondis ; leur somme peut être différente du total.

Evolution de la population entre 1999 et 2006



région regroupe 2,9 % de la population métropolitaine. Depuis le dernier recensement de 1999, la population haut-normande a connu une croissance trois fois plus faible qu'en France métropolitaine (0,2 % par an contre 0,7 %). Le département de l'Eure progresse au même rythme que la France métropolitaine mais la hausse est beaucoup plus faible en Seine-Maritime (0,1 % par an).

La Haute-Normandie fait partie des régions françaises qui conservent un rythme de croissance constant depuis les années 90, comme les autres régions du grand bassin parisien, à l'exception de la Champagne-Ardenne qui perd des habitants depuis 1999. La croissance de la population française est portée par le dynamisme des régions proches de l'Atlantique et de la Méditerranée, en particulier la Corse et le Languedoc-Roussillon.

LE SOLDE MIGRATOIRE APPARENT

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

LA NATALITÉ COMPENSE
MOINS LES MIGRATIONS APPARENTES

Le recul du solde naturel en Haute-Normandie, alors qu'il reste stable en France métropolitaine, est l'une des évolutions notables des dernières années. Jusqu'à la fin du 20ème siècle, la Haute-Normandie bénéficiait d'une natalité forte et la jeunesse de sa population lui permettait d'avoir relativement moins de décès. La région se distinguait donc par un solde naturel (les naissances moins les décès) plus élevé qu'ailleurs. Ces dernières années, la natalité régionale est revenue quasiment au niveau de la moyenne nationale.

Les migrations apparentes expliquent également une grande part des évolutions de population. En France métropolitaine, le solde migratoire apparent (voir la définition) est de + 0,3 % par an. En Haute-Normandie, il est négatif : on compte ainsi plus de départs que d'arrivées. Le solde migratoire apparent est négatif en Seine-Maritime, tandis que dans l'Eure, le nombre des arrivants est supérieur à celui des partants.

Sur longue période toutefois, le solde migratoire apparent s'est légèrement détérioré et notamment dans l'Eure où il était plus élevé dans les années 80 et 90.

Au total, compte tenu de la dégradation du solde migratoire apparent et du recul de la natalité, la crois-

sance démographique de la Haute-Normandie est désormais sensiblement plus faible comparée à la France métropolitaine.

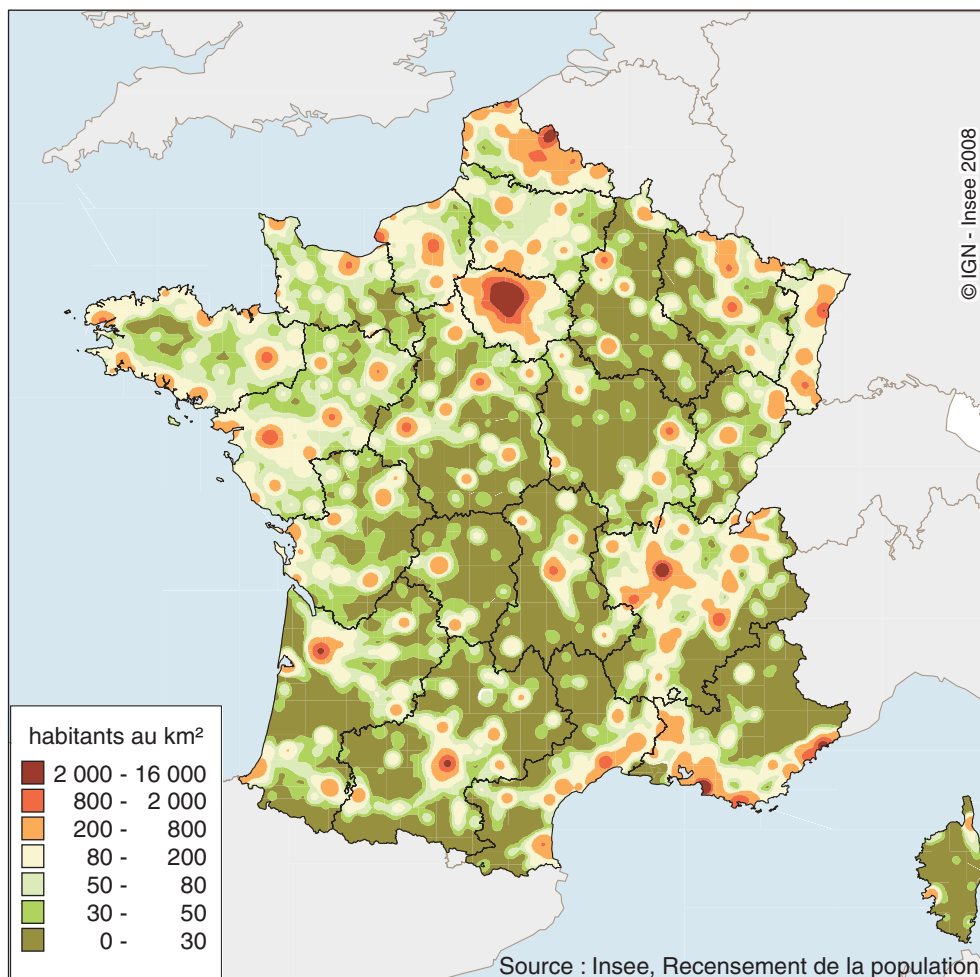
MOINS DE POPULATION DANS LES VILLES
ET SUR LE LITTORAL

La Haute-Normandie regroupe presque toute la palette des situations démographiques à l'exception des zones urbaines de très haute densité (Paris ou Lyon par exemple) ou de très faible densité que l'on ne retrouve que dans les massifs montagneux.

Avec 147 habitants au km² et 113 en France métropolitaine, la Haute-Normandie est une région plus dense que la moyenne. La présence des agglomérations rouennaise et havraise, et d'une façon générale, l'urbanisation le long de la Seine confère à la région un profil plus urbain donc à plus forte densité. L'est de la région (Pays de Bray et le Vexin Normand) ainsi que le sud ouest de l'Eure (entre Bernay et Verneuil-sur-Avre) sont quant à eux plus ruraux avec une faible densité de logements et de population liée à un habitat plus diffus.

Sur une grande partie du territoire, la densité augmente depuis 1999. Seuls, l'est de l'agglomération

Densité de population - 2006



ESPACES URBAINS ET ESPACES RURAUX

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

rouennaise et le littoral sont en recul. Le sud-ouest de l'Eure et la Vallée de la Bresle aux confins de la Picardie sont étals. Dans un contexte général de départ des familles vers des territoires moins denses, les villes de la région, quelle que soit leur taille, ont tendance à stagner ou à perdre de la population au profit des communes rurales ou périurbaines.

Le littoral haut-normand, autrement dit la Côte d'Albâtre, demeure un peu plus densément peuplé que la moyenne de la région. L'attrait de la mer est partagé par tous les habitants des régions côtières françaises à l'exception de l'Aquitaine. Cependant, tandis que l'attractivité du littoral s'accroît des côtes de Basse-Normandie aux côtes méditerranéennes, les côtes de la Manche et de la Mer du Nord, du Havre à Dunkerque, séduisent moins de personnes. En Haute-Normandie, les villes portuaires sont les principales touchées : Fécamp, Dieppe et surtout Le Havre.

L'EURE : LE DÉPARTEMENT PÉRIURBAIN QUI TIRE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La croissance démographique dans l'Eure reste plus élevée que celle de la Haute-Normandie ; elle est égale à celle de la France (+ 0,7 %). Pourtant, la population des villes-centres stagne : Évreux, Louviers, Vernon,... Mais la population des banlieues est toujours en hausse sur un rythme relativement élevé (+ 0,9 %). L'évolution de la population dans l'espace périurbain, qui est très dynamique depuis 1975, grâce entre autres à l'arrivée d'actifs franci-

LE LISSAGE DES CARTES

LISSER UNE DENSITÉ : POURQUOI ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui, des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

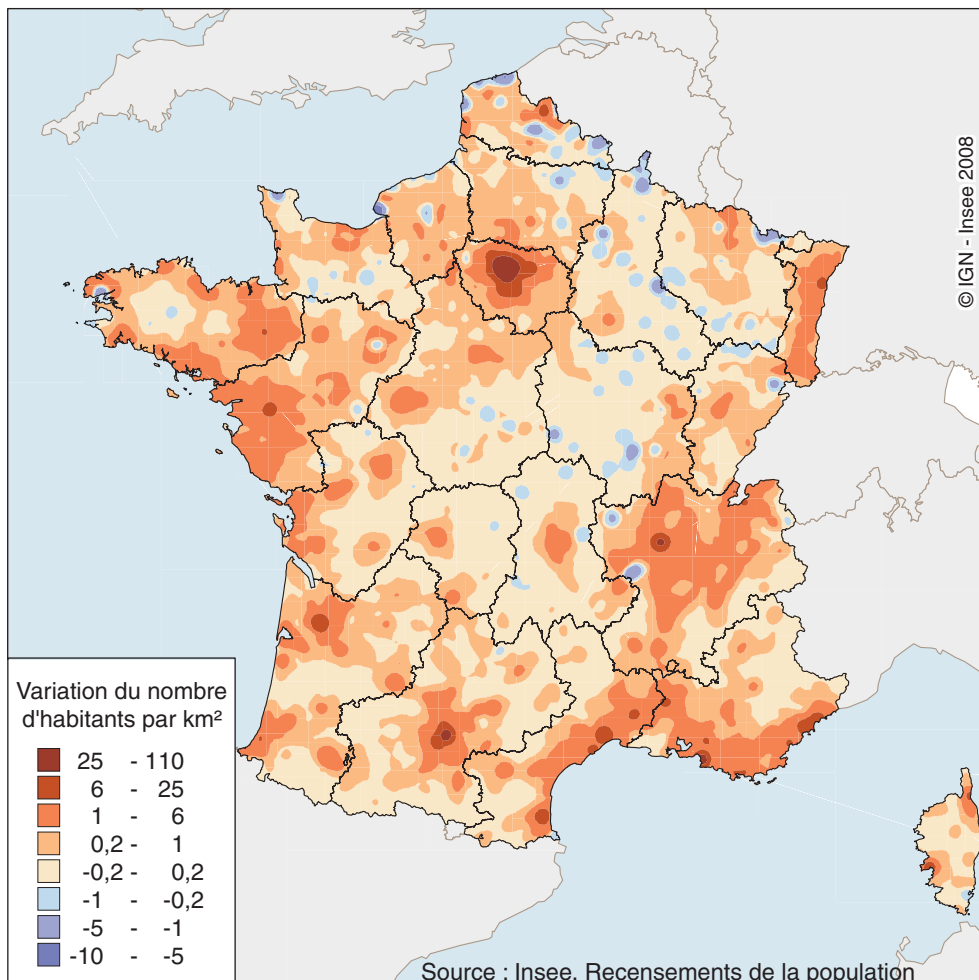
Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

LISSER UNE DENSITÉ : COMMENT ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les « bords » de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



© IGN - Insee 2008

liens mais aussi à l'étalement de l'agglomération rouennaise, marque un ralentissement, + 1,0 % depuis 1999 pour 1,3 % entre 1982 et 1999.

Avant 1999, l'est du département, c'est-à-dire les franges franciliennes, concentrait l'essentiel de la croissance démographique de l'Eure. Dans l'ouest du département, plus rural, la population connaissait une plus faible progression. Aujourd'hui, la hausse de la population semble plus répartie sur le département à l'exception de Bernay et des Andelys.

Dans l'Eure, la population appartient presque pour moitié à une commune périurbaine (48 %), les pôles urbains regroupent 34 % des Eurois et le rural, 18 %. Ce dernier, à l'exception des pôles d'emploi, est de plus en plus dynamique, + 0,9 % depuis 1999 après une croissance de 0,4 % entre 1982 et 1999. Dans l'Eure, quel que soit le type d'espace, la croissance démographique est plus élevée qu'en Seine-Maritime.

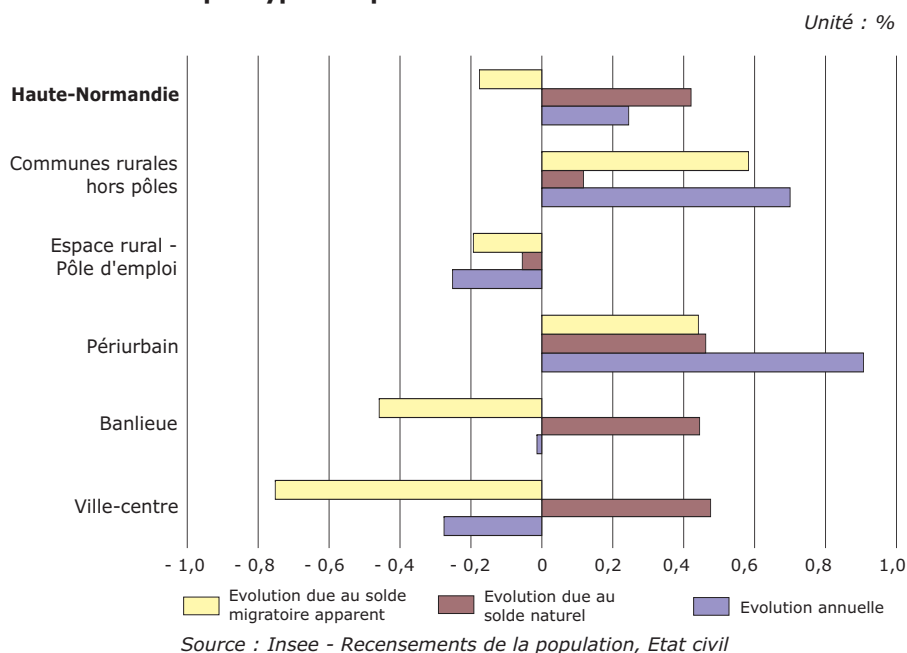
L'ATTRAIT DES VILLAGES

Pendant la dernière période intercensitaire (1999-2006), la population des villes-centres et des pôles ruraux est nettement en diminution, ce qui entraîne une baisse de population dans les communes de 5 000 habitants et plus. Dans les communes ayant entre 1 000 et moins de 5 000 habitants, la croissance démographique est supérieure à la moyenne régionale mais sans atteindre 1 % par an. Les plus petites communes (moins de 1 000 habitants) font preuve du plus grand dynamisme : elles progressent de plus de 1 % par an. Celles ayant entre 200 et 499 habitants gagnent même 1,2 % de résidents par an. Quel que soit le type d'espace (rural ou urbain), les plus petites communes sont celles qui progressent le plus tandis que les plus peuplées stagnent ou perdent de la population. L'attrait pour la maison individuelle avec plus d'espace peut expliquer ce recul des communes

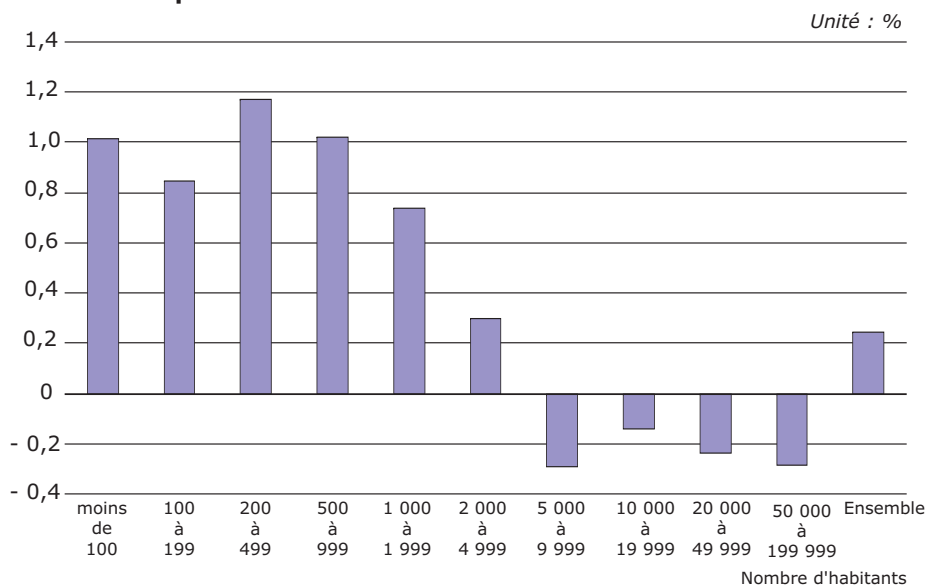
POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE DES TERRITOIRES

Les directions régionales de l'Insee disposent depuis fin 2008 d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les évolutions morphologiques des territoires. Ces outils, qui mobilisent des sources variées (recensements mais également Corine Land Cover, l'enquête Teruti Lucas, Sítadel, les fichiers EDF...), pourront plus particulièrement être utilisés pour analyser les phénomènes d'étalement urbain et de modification de l'utilisation du sol qui y sont associés. Ce type d'étude viendra utilement compléter les analyses des évolutions démographiques réalisées à l'aide des seuls recensements.

Evolution annuelle de la population entre 1999 et 2006 par type d'espace en Haute-Normandie



Evolution annuelle de la population entre 1999 et 2006 par taille de commune en Haute-Normandie



L'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LA POPULATION HAUT-NORMANDE : DES CHANGEMENTS MAJEURS DEPUIS CINQUANTE ANS

Les évolutions de la population haut-normande durant les cinquante dernières années suivent les tendances constatées au niveau national ; elles se répartissent en 3 périodes.

De 1962 à 1975, une croissance soutenue de la population profite aux villes et aux banlieues qui se développent.

Durant cette période, la croissance de la population régionale est de 1 % par an, soutenue par une forte natalité et la création d'emplois industriels en particulier le long de la Seine qui favorise l'arrivée de nouvelles populations. Les pôles urbains profitent le plus de ce dynamisme démographique avec une hausse annuelle de 1,4 %. En particulier, les banlieues croissent de 2,1 % par an tandis que les villes-centres n'augmentent que de 0,9 %. Déjà, l'espace périurbain est en croissance (+ 0,7 %), les habitants commencent à s'éloigner des villes. En milieu rural, si globalement la population diminue, ce recul est marqué (- 0,5 %) dans les communes hors pôles tandis que les pôles d'emploi croissent au même rythme que la moyenne régionale (+ 1 %).

De 1975 à 1990, la forte croissance du périurbain se fait au détriment des villes centres.

Des signes de ralentissement se font sentir : moins de naissances et le solde migratoire devient de plus en plus négatif. Au total, la croissance régionale n'est plus que de 0,6 % par an. Les pôles urbains pâtissent le plus de cette situation et en particulier les villes-centres qui perdent 0,3 % de leur population en moyenne annuelle. Les banlieues continuent de croître mais seulement de 0,6 % par an (contre 2,1 % sur la période précédente). Mais le plus remarquable durant ces années est le développement très important de l'espace périurbain. Le nombre d'habitants dans ces communes augmente en effet de 1,7 % par an. Cette croissance se fait avant tout au détriment des pôles urbains puisque le rural devient attractif. Après plusieurs années de repli, la hausse de la population dans l'espace rural est certes modérée, + 0,4 % dans les pôles et + 0,3 % dans les autres communes mais traduit un retournement de tendance.

De 1990 à 2006, le périurbain et le rural confirment leur attractivité au détriment des pôles.

Dans un contexte de dégradation du solde migratoire, la population haut-normande progresse d'à peine 0,3 % par an. Malgré tout, les communes périurbaines continuent de croître mais à un rythme moins fort qu'auparavant (+ 0,7 % par an). La population des pôles, qu'ils soient urbains ou ruraux, stagne y compris dans les banlieues dont la croissance semble s'arrêter du moins pour l'instant. Dans les autres communes de l'espace rural, la croissance amorcée à partir de 1975 s'accélère et atteint 0,5 %, soit deux fois la croissance régionale.

les plus denses au profit des moins denses.

Globalement dans la région, l'espace périurbain reste dynamique, ce qui traduit un éloignement des actifs de leur lieu de travail. Dans l'espace rural (hors pôles), la croissance s'accélère également. En définitive, les résultats de 2006 confirment et amplifient les tendances observées entre 1990 et 1999 □

Damien BARTHÉLÉMY

SOURCES

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/mn)

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Jean-Louis BORKOWSKI

Aval : Directeur de la publication : Jean-Louis BORKOWSKI
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE

Mise en page : Evelyne BRÉANÇON, Marie-Hélène ROHMER
Cartographie : Nadine POUILLAIN